

# Informations à la population

### Permanence des élus

Les élus tiendront une permanence en mairie les samedi matin de 9 h à 11 h.

## **Masques COVID-19**

Les administrés qui n'auraient pas reçu leurs masques COVID-19 dans leur boîte aux lettres pourront les récupérer le samedi 13 juin lors de la permanence élus.

### **Concours communal maisons fleuries**

Les inscriptions pour le concours des maisons fleuries seront prises en mairie jusqu'au 30 juin 2020.

## Réouverture de la mairie au public

La mairie sera à nouveau ouverte au public les lundis-mardis-jeudis-vendredis de 8 h 30 à midi à partir du 15 juin.

Les tranches horaires devraient être élargies par la suite.

Le Maire,
Monique ROSSET-LANCHET